

## Indemnisation amiable pour les préjudices économiques et commerciaux dans le cadre de travaux sur la voie publique

### Dossier de demande

Direction de projet de la Ville de Bruay-La-Buissière

Place Henri Cadot – BP 23 - 62700 Bruay-La-Buissière

[anru@bruaylabuissiere.fr](mailto:anru@bruaylabuissiere.fr) - 03.21.64.56.15

Dénomination sociale :

Nom commercial :

Nom/Prénom du demandeur (*représentant légal dûment habilité*) :

Adresse du fonds de commerce :

 :

 :

Qualité du demandeur :  Commerçant  Artisan  Gérant

Statut de l'activité :  Indépendant  Franchisé  Filiale/Succursale

Superficie du fonds de commerce :

Adresse du siège social :

SIREN n° :

SIRET n° :

Immatriculation RCS (si commerçant) n° :

Inscription au Répertoire des Métiers (si artisan) n° :

Forme juridique :

Activité (code APE/NAF) :

Numéro TVA intracommunautaire (le cas échéant) :

Date d'entrée en activité :

Chiffre d'affaires annuel (derniers comptes arrêtés) :

Nombre de salariés :

Pièces justificatives à fournir (selon votre statut) :

- Copie d'une pièce d'identité valide du demandeur (CNI, passeport)
- Kbis de moins de trois mois
- RIB
- Attestation (à faire compléter)



Fait à

Le            /            /2023

**Signature du Demandeur**

*(précédée de la mention manuscrite « Certifié exact et sincère »).*

(RESERVE A L'ADMINISTRATION)

Accord pour une aide de            €

Monsieur le Maire,

Refus  
Motif du refus :

Ludovic PAJOT.